



BOUCLANS

MAI 2022

INFOS

Chers concitoyens,

L'été arrive, et avec lui son lot de bonnes nouvelles et de difficultés. Au rang des difficultés, nous pouvons craindre des épisodes de sécheresse. Aussi, nous devons nous habituer à économiser l'eau et à nous protéger de la déshydratation et de la forte exposition au soleil. Plus encore en cette période, ayons aussi une préoccupation pour nos anciens, qui parfois vivent seuls, afin de nous assurer qu'ils supportent bien ces périodes de fortes chaleurs. Alors que nous ne sommes qu'à fin mai, nous avons déjà des journées de plein été. Les directives préfectorales ne nous sont pas encore parvenues, mais d'ores et déjà la Préfecture nous a alertés sur la forte probabilité de restrictions. Bien sûr, il nous faudra alors respecter ces directives.

Au rang des bonnes nouvelles, je vous informe avec une grande satisfaction que le maintien de la Gendarmerie de Bouclans est assuré.

Les annonces de début de mandat du Maire de Saône prédisaient la fermeture de notre gendarmerie au profit d'une nouvelle brigade en projet à Saône, ce qui avait en son temps provoqué quelques réactions (très isolées il est vrai) d'inquiétude ou de reproches. Cependant nous ne sommes pas restés inactifs, et de nombreux contacts ont été pris. Nous avons pu rencontrer progressivement la hiérarchie de la gendarmerie et développer nos arguments pour le maintien de notre brigade. Dans le même temps, nous avons engagé depuis 2020 plusieurs tranches de travaux nécessaires, pour la mise en conformité des installations et pour la rénovation des locaux et logements. Et chaque année nous poursuivrons l'effort. C'était un engagement, il sera tenu.

Depuis, d'autres besoins émergent, orientés cette fois sur la sécurisation de la partie « brigade ». Les discussions sont entamées avec les gendarmes, pour chiffrer et planifier ces travaux. Il nous a semblé utile alors de nous assurer de la pérennité de la brigade à Bouclans. C'est ainsi que j'ai pu rencontrer lundi dernier le Général GUYOT, Commandant de la Gendarmerie en Franche Comté, que j'ai eu l'honneur de recevoir à la mairie de Bouclans. Nos efforts et la qualité de relation de la municipalité avec nos gendarmes ont été soulignés par leur chef, qui m'a assuré à cette occasion du maintien de notre gendarmerie à Bouclans, au moins pour les cinq à sept ans à venir. Il est toujours difficile en effet de prendre des engagements de long terme avec certitude et en toutes choses personne ne peut prédire ce qu'il en sera dans dix ans. Mais sur le moyen terme le Général a été tout à fait affirmatif et m'a autorisé à vous faire part de cette information. Ceci est à mettre en lien d'ailleurs, avec les engagements du Président de la République d'ouvrir durant le nouveau mandat 200 nouvelles brigades et de recruter 3000 gendarmes supplémentaires, et l'on voit mal le Directeur de la Gendarmerie Nationale accepter la fermeture de brigades alors qu'il s'agit d'en créer des nouvelles. J'ai pu assurer le Général GUYOT de la reconnaissance de la population bouclanaise, attachée à la présence de nos gendarmes et à l'existence de ce « point sécurité ». Le projet de Saône en est à ses débuts, il poursuit son cours et vise quant à lui à remplacer la Gendarmerie de Tarragnoz, située en zone « police ».

Martial HIRTZEL

Calendrier



- **8 juin : Don du sang à l'espace culturel**
- **10 juin : Conseil municipal à 20h30**
- **10, 11 et 12 juin : L'Annuelle à Dammartin et Champlive**
- **11 juin : Bal à Bouclans avec le clubflaskback**
- **12 juin : 1^{er} tour des élections législatives**
- **12 juin : Vide grenier de l'APE de Bouclans**
- **18 juin 9h : Matinée village propre avec les habitants**
- **19 juin : 2^{ème} tour des élections législatives**
- **24 juin : Fête de la musique du comité des fêtes à 20h30 à l'espace culturel**
- **26 juin 10h : Cross d'Adam les Verceles (8 ou 16 km).**

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans@wanadoo.fr

Politeia : Bouclans

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 mai 2022

Membres présents : MMES S. DENIMAL, V. DUEDE-FERNANDEZ, F. MANZONI, F. POUPENEY, E. VERDOT et MM J. BOURRAT, V. BUGNET, V. BOUVRESSE, J-P. GUEY, M. HIRTZEL, J-M. ISABEY, A. MARTIN, G. MICHEL

Procurations : de M. C. AURIOL à M. à V. BUGNET ; de Mme N. DEFRASNE à Mme V. DUEDE-FERNANDEZ ; de Mme O. POMMEY à M. J.-M. ISABEY **Excusée :** V. Simonin (jusqu'à 21h) **Absent :** J. PERROT-MINOT

Secrétaire de séance : Mme V. DUEDE-FERNANDEZ

Admission en non-valeur

Monsieur le maire informe que l'admission en non-valeur (ANV) est en général demandée par le Trésorier Général dès que la créance lui paraît irrécouvrable, (insolvabilité du débiteur, refus d'autoriser les poursuites, échec du recouvrement amiable). L'admission en non-valeur ne modifie pas les droits de l'organisme public vis-à-vis de son débiteur. En conséquence, l'admission en non-valeur ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur revient à meilleure fortune. L'admission en non-valeur relève de la compétence de l'assemblée délibérante qui précise pour chaque créance le montant admis.

Le Conseil municipal décide d'approuver l'admission en non-valeur des recettes énumérées (6 recettes d'ordures ménagères) pour un montant total de 389,30 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables ci-dessous dressée par le comptable public à la majorité des personnes présentes, soit 15 voix.

Vente de bois

Deux lots de bois pour une quantité approximative de 8 stères ont été proposés à la vente. (Arbres abattus derrière le monument aux morts et bille de chêne vers le bâtiment communal) Deux propositions ont été remises. Le conseil municipal se prononce à la majorité des personnes présentes (15) de céder les lots à la meilleure offre, soit M. Guillaume RENAUD, au prix de 57 €.

Renouvellement de dérogation à la carte scolaire

Mme Frédérique POUPENEY rapporte que la carte scolaire est un principe de répartition des élèves par lequel les enfants sont inscrits et affectés dans l'établissement le plus proche de leur domicile. Des conditions de dérogations existent. Elles peuvent être accordées aux familles demandeuses, sans obligation toutefois. Lorsqu'une dérogation est accordée, la commune accueillante est en droit de facturer à la commune de résidence tout ou partie des frais occasionnés par l'accueil des élèves concernés. Ces frais ne peuvent pas être répercutés aux familles.

Une dérogation a été accordée par décision du conseil municipal du 12 juin 2020 à une famille demandeuse résidant au lieu-dit «Grange de la Forêt ». Compte tenu du lieu de résidence de cette famille en limite de zone de desserte de l'école de Mamirole (cas prévu dans les motifs de dérogation) et de la distance importante (22 km) de trajet quotidien supplémentaire que génère la scolarisation à Bouclans, la famille sollicite une dérogation pour leur seconde fille en vue de la prochaine rentrée scolaire à l'école maternelle.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des personnes présentes (15) d'accorder la dérogation à la carte scolaire à la famille résidant au lieu-dit « Granges de la Forêt » pour un montant de 1800 €.

Cession d'anciennes tables d'école

A l'occasion du chantier en cours à l'école et au périscolaire un inventaire suivi d'un état des lieux a été réalisé sur l'ensemble du mobilier stocké dans le sous-sol de l'école.

Sur proposition du bureau, il est proposé de sortir de l'inventaire un lot de 20 vieilles tables d'école.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des personnes présentes (15) la cession de ces tables scolaires, soit à titre gracieux dans le cadre d'une action solidaire, soit à titre onéreux, afin que ces matériels ne restent pas inutilisés et donne mandat au Bureau pour fixer le prix de vente en cas de cession à titre onéreux, et au Maire pour la mise en œuvre de cette délibération.

Délibération sur le montant du loyer d'un appartement

Suite à la libération d'un appartement au 1er étage de l'ancienne gendarmerie au 1 rue Jean Lallemand, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité des personnes présentes (15) pour octroyer l'appartement à M. Nogueira à compter du 15 mai 2022, pour un loyer de 350€, garage compris, plus charges et d'accorder la gratuité du loyer jusqu'au 30 juin 2022 inclus en contrepartie de la réalisation de travaux de rénovation. Un état des lieux sera réalisé après réalisation de ceux-ci. Les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux seront fournis par la commune.

Point sur le périscolaire

- Les travaux qui devaient être achevés durant les vacances scolaires, l'ont été après la semaine de la rentrée.
 - Aucune difficulté particulière à signaler lors des dernières réunions de chantier
 - Les murs intérieurs préfabriqués sont posés
 - La dalle est coulée
 - La structure du préau est en place
 - Le montage des murs ossature bois est assuré.
 - Suite à leur livraison et leur stockage sur place, la modification de l'organisation de la place de stockage sur le plateau « sport » a été revue.
- La fin des travaux est prévue fin 2022.

Actualité CCPHD

- Différentes parcelles de terrain situées à Nods, Vernierfontaine, Bouclans, Etalans, Lavirus ont fait l'objet d'études commanditées par la CCPHD en vue d'évaluer la faisabilité d'une installation de maraîchers. A Bouclans il s'agit des parcelles ZE 32 et ZE33, situées en bordure du chemin d'accès à la déchèterie. Propriétés de l'Etablissement Public Foncier, elles sont exploitées/entretenu (fauche + pâture) par deux agriculteurs de Bouclans, sans déclaration PAC. Leur surface est de 2,52 Ha. L'étude de sol fait ressortir un sol limono-argileux superficiel à très superficiel sur 90% de la surface. Ces parcelles à faible pente sont orientées sud-est avec un fort ensoleillement et pas d'ombre. Il n'y a pas d'enjeu environnemental particulier. En conclusion, ces terrains sont considérés comme peu adaptés à une exploitation de maraîchage compte tenu de la nature du sol et de l'absence d'eau. Les productions considérées possibles seraient la culture de petits fruits, de plantes aromatiques, de champignons, mais reste la contrainte de l'eau et/ou de la nature du sol. La réflexion et les recherches se poursuivent en intégrant des terrains privés.

Informations diverses

- L'action en faveur de l'ADAPEI a permis la vente de 185 brioches. Après acquittement de la facture de fabrication des brioches à la boulangerie de Bouclans, la commune a pu remettre à l'ADAPEI la somme de 820 €. **MERCI !**

- L'activité de la maison France Services et de l'agence postale reste soutenue avec en moyenne 19 demandes par demi-journée.

La population sera invitée à répondre à un sondage sur les horaires d'ouverture à l'occasion de la première année d'activité.

Dates des prochaines réunions de conseil municipal :

Le vendredi 10 juin 2022 à 20h30 à Bouclans

Le vendredi 8 juillet 2022 à 19h00 à Vauchamps

Le vendredi 9 septembre 2022 à 20h30 à Bouclans

Le vendredi 14 octobre 2022 à 20h30 à Bouclans

Le vendredi 18 novembre 2022 à 20h30 à Bouclans

Le vendredi 16 décembre 2022 à 20h30 à Bouclans

Licence IV

Monsieur le Maire informe que par courrier du 16 février, Madame TROTIN, sous Préfète directrice de cabinet, interrogeait la commune sur une autorisation de transfert d'une licence IV sur le territoire de la commune de Besançon, au profit d'un restaurant bisontin. Par courrier daté du 26 février 2022, avait été formulé le refus de ce transfert au motif qu'il s'agissait de la dernière licence de la commune et que le conseil municipal s'était prononcé sur son souhait qu'elle demeure sur notre territoire. Par mail du 29 avril dernier, Monsieur Rémy PAQUIER, Chef du pôle Police Administrative de la Préfecture, a le regret d'informer le maire que la licence a été transférée malgré tout, suite à un dysfonctionnement.

2 solutions : attaquer l'Etat au Tribunal administratif ou demander la délivrance d'une nouvelle licence IV au titre de la Loi du 27/12/2019 par dérogation aux lois du Code de la Santé Publique. La deuxième solution est retenue.

LA VOIX DES ELUS DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Christophe Auriol, Vincent Bouveresse, Josephine Perrot-Minot, Estelle Verdot

.....

Offre d'emploi saisonnier

La commune recrute un saisonnier à 35h par semaine sur une durée de 3 semaines pour cet été du 1^{er} au 19 août inclus.

Il s'agira d'assurer des missions d'entretien des espaces verts (tonte, débroussaillage, désherbage, arrosage...) et d'effectuer des petits travaux d'entretien.

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à la mairie pour le 30 juin.

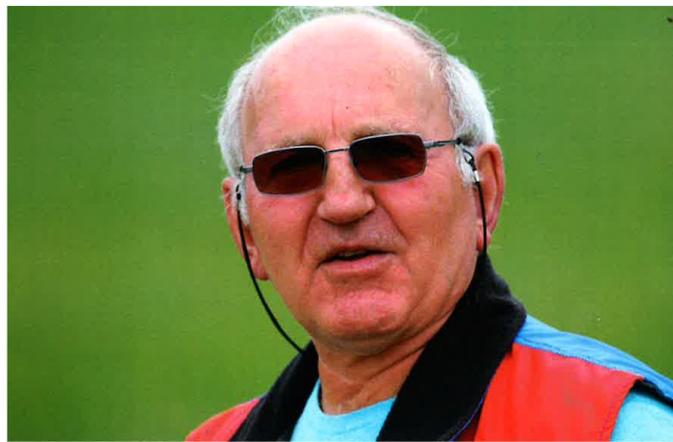
Hommage

Notre collègue, Michel Belot, conseiller municipal est décédé le 13 mars dernier.

En témoignage de son engagement et de sa serviabilité, l'équipe municipale lui rend hommage au travers des mots de M. le Maire lors de ses obsèques :

« [...] Comme c'est difficile, Michel, de parler de toi au passé devant tes proches et la communauté réunie pour soutenir ta famille et rendre hommage à l'homme que tu as été.

Nous venons d'entendre le témoignage retraçant ta vie et tes engagements. Pour ma part, et au nom de l'ensemble du conseil municipal, c'est plutôt de l' élu que je peux parler. Cependant, saluer l' élu que tu étais jusqu'à ce jour, ça ne dit pas tout. Je pense que le terme d'équipier serait plus juste, tant pour toi la notion d'équipe était essentielle. Tu entamais il y a deux ans ton troisième mandat, mais le nombre d'années passées au conseil municipal n'est pas le plus important. J'aimerais rappeler plutôt l'esprit qui t'animait. Toute l'équipe municipale se souviendra longtemps de ton engagement et ta disponibilité. A chaque appel, tu répondais présent, avec le sourire, sans retenue. Je pense aux célébrations officielles, aux repas de nos aînés, aux anniversaires lorsque nous allions trinquer avec nos anciens pour leurs 90



ans, aux journées de fleurissement du village, et j'en oublie sans doute. Toujours tu étais là.

Je pense aux nombreuses fois où, au pied levé tu as permis l'accueil des enfants à l'école en donnant de ton temps lorsque les enseignants étaient absents. Et bien sûr, je pense à ton action si précieuse dans l'organisation du Bouclethon où pendant des années tu as assuré la trésorerie de l'opération. Un vrai casse-tête qui demandait rigueur et précision, dont tu t'es toujours acquitté avec bonne volonté et très consciencieusement.

Disponibilité, gentillesse, discrétion, optimisme voilà sans doute les qualités qui te caractérisent.

Si je m'arrêtais là, j'oublierais une chose essentielle. Depuis deux ans, tu as apporté à cette équipe municipale un supplément d'âme. Tu en étais le doyen et tout naturellement nous nous tournions vers toi lorsqu'il fallait solliciter la mémoire du village. Et là, toujours, tu savais nous raconter le passé, les gens, les usages que nous n'avions pas connus. Avec humour parfois, tu nous aidais alors à comprendre d'où l'on vient pour mieux décider où il faut aller.

Je me rends compte que j'ai parlé au passé depuis le début de mon propos.

Alors, je vais finir au présent et au futur pour dire à vous tous, pour dire à ta famille, cher Michel, que cet esprit de simplicité et de service envers les autres, de bonne volonté et d'optimisme qui t'ont caractérisé, cet esprit continuera de nourrir cette équipe municipale, et souvent l'on se dira : « Qu'en aurait pensé Michel ?

Ou que tu sois aujourd'hui, pour tout cela nous te sommes infiniment reconnaissants. » Martial HIRTZEL

Une messe sera célébrée dimanche 5 juin à 10h à Bouclans en la mémoire de Michel.

Rencontre avec Titouan Faivre

La commission communication est heureuse de vous présenter un nouvel habitant du village, Titouan Faivre, 25 ans, qui s'est proposé, via l'enquête concernant le Bouclans Infos, pour illustrer certaines infos de notre bulletin.

Originaire du Jura, Titouan s'est installé l'été dernier aux Parts Damoisey avec sa compagne, étudiante en lettres modernes. C'est d'ailleurs elle qui est en charge de la relecture et de la correction des planches. Il se plaît à Bouclans et apprécie les nombreux commerces de proximité présents dans notre commune, c'est un village vivant.

Il dessine depuis tout petit (pour preuve, ses ca-

hiers d'école, et certaines interros!). Une fibre artistique sans aucun doute héritée de son grand-père qui peignait, et de son papa qui dessinait.

Après avoir réalisé plusieurs illustrations, c'est en 2016 qu'il se spécialise dans la BD. Il publie une première planche sur les réseaux-sociaux et reçoit de nombreux messages positifs. En 2018, l'aventure démarre : Titouan publie sa première BD « les Zanecdotes » à compte d'auteur.

À Noël 2019, tout s'accélère, lorsqu'il publie un dessin qui sera très largement diffusé et relayé sur diverses grandes pages.

Deux autres livres ont depuis suivis, dont le dernier en

date, « Les Zanecdotes - Ze retour ».

Son style ? De l'absurde, des jeux de mots, des scènes de la vie quotidienne tournées en dérision.

Ses histoires s'adressent à tout public, même si parfois certaines seront mieux comprises par les plus grands.

Titouan commence toujours à travailler sur une base papier. S'ensuit un long travail d'encre, c'est à dire faire le contour du dessin, puis vient la numérisation pour importer le document sur ordinateur, et enfin la colorisation faite en général sur tablette graphique. Pour exemple, les deux illustrations présentes dans ce numéro représentent à elles deux 8h de travail.

Titouan est bien occupé :

- après avoir travaillé durant 3 ans, il décide en septembre 2021 de reprendre ses études afin de devenir enseignant en lycée.
- tous les jours il consacre du temps au dessin, environ 2h chaque soir en rentrant.
- il illustre régulièrement diverses chroniques pour deux magazines mensuels publiés en Normandie et Bretagne, ainsi que dans le Gard.
- il est membre d'une production audiovisuelle dans laquelle il a pu faire ses premiers pas de comédien ama-

teur en jouant dans plusieurs courts-métrages, dont le dernier en date dans le cadre de la lutte des violences faites aux femmes.

Les albums de Titouan seront prochainement disponibles à la vente, nous ne manquerons pas de vous tenir informés. Vous pouvez avoir un aperçu de son travail sur sa page Facebook <https://www.facebook.com/zanecdotes>

Un grand merci à Titouan pour son superbe travail, pour le brin d'humour qu'il apporte et qui accompagnera désormais certaines informations. Nous espérons que vous apprécierez cette nouvelle façon d'aborder certains sujets, et que c'est le début d'une belle collaboration !



Eau - La source du Gour

Réhabilitation de la source du Gour.

Les bouclanais sont fortement attachés à ce lieu un peu magique de la source du Gour, qui très souvent constitue un but de promenade et toujours un élément de fierté pour notre village. L'aménagement du site fait partie des projets de la municipalité, qui dans une première étape va engager dans les premiers jours de juin, des travaux visant à rendre à la résurgence son aspect d'origine. Il s'agira, avec des moyens appropriés et dans le plus grand respect du biotope, de libérer la cavité des objets qui l'entravent, pour ensuite retrouver la déclivité originale du fond, de façon à ce que les mouvements de l'eau n'entraînent plus les galets et végétaux vers les puits. Cela libérera l'accès à la galerie souterraine, qui ainsi retrouvera sa configuration naturelle. C'est un travail de spécialistes, habilités à travailler dans ces milieux sensibles. Ce spécialiste, nous avons la chance de le compter parmi nos concitoyens, puisqu'il s'agit de Ber-



nard BOUVRESSE. Pour entreprendre ce chantier délicat, il pourra compter sur l'appui du club de spéléologie départemental, puisque les plongeurs interviendront dans la cavité pour en dégager les éléments indésirables. Dans un second temps, tout le sédiment retiré du site sera replacé plus en aval sur les berges du ruisseau, le long des pâtures, ainsi que le veut la loi. C'est ainsi que notre source du Gour retrouvera enfin son aspect naturel.

Une fois cette opération réalisée, nous pourrions envisager dans l'avenir son aménagement périphérique, de façon à permettre aux promeneurs d'y faire une pause et de profiter de ce milieu assez exceptionnel.

Une telle opération a fait l'objet d'une demande d'accord préalable de la Direction départementale des territoires du Doubs, et l'Office français de la Biodiversité sera lui aussi informé conformément à la réglementation. Pour le montage du dossier, nous avons bénéficié de l'aide du syndicat des marais de Saône. Ces travaux se dérouleront les 10 et 11 juin prochains. Sur la période, des élèves de l'ENIL de Mamirolle qui réalisent un dossier dans le cadre de leur scolarité se déplaceront aussi sur le site.

Pour cette belle opération, quelques bras bénévoles seront les bienvenus, il y a toujours un coup de main à donner !

La Région Bourgogne-Franche-Comté vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2022/2023 ouvrira **le 07 juin 2022**.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur

(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires, ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le **15 juillet 2022**.

Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible sur le site internet de la Région.

RAPPEL !

Pour les élèves circulant sur le réseau Mobigo, la carte de transport scolaire est à conserver plusieurs années et sera renouvelée à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée). Elle sera réactivée d'une année sur l'autre, à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite. À chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur lorsque le véhicule en est équipé.

Retour sur le questionnaire du Bouclans infos

Un grand merci aux 26 personnes qui ont répondu au questionnaire du Bouclans infos, dont voici le résumé :

- 84% lisent l'édito du maire
- 92% lisent le retour sur le CM et les diverses rubriques
- 84% trouvent la périodicité convenable (1 /mois)
- 80% préfèrent une version papier à une version numérique.

Quelques idées de nouvelles rubriques (école, histoire, patrimoine, animations villages voisins, recyclage, urbanisme, geste de prévention, petits jeux, budget, gestion de la commune...) nous sont parvenues et vont être étudiées par l'équipe.

Suite à l'entrée en vigueur en 2018 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) nous ne pou-

vous pas faire de rubrique d'état civil nominative, comme sollicité par certains.

Par ailleurs, les autres sujets évoqués qui ne sont pas en lien avec le Bouclans Infos vont être transmises à l'équipe municipale.

Vous êtes plusieurs à avoir écrit votre satisfaction de recevoir le bulletin d'info communal et annuel, merci, c'est encourageant.

Merci pour vos commentaires et remarques qui nous font progresser !

L'équipe du Bouclans infos :

Valentin B. ; Nathalie D., Virginie D., Titouan F., Evelyne L., Oriane P. et Virginie S.

Rubrique « petites annonces »

Suite à vos propositions, vous pourrez retrouver chaque mois dans cette rubrique vos petites annonces (propositions de co-voiturage, baby-sitting...).

Ne pourront relayées que les demandes ou offres non urgentes du fait de la parution mensuelle et bi-mensuelle l'été.

Merci de nous adresser vos annonces sur la boîte mail mairie.bouclans@wanadoo.fr ou pour les versions papier directement à la mairie.



Vivre ensemble

Opération village propre !

La municipalité organise samedi 18 juin de 9h à 12h une matinée de collecte des déchets dans les rues et chemins du village.

Petits et grands sont conviés à ce moment citoyen qui participe à la protection de l'environnement et à l'entretien de notre cadre de vie.

Rendez-vous devant la mairie à 9h, venez nombreux ! La matinée se terminera autour du pot de l'amitié.

Les horaires autorisés pour les activités bruyantes sont les suivants (arrêté préfectoral) :

Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h / 14 h - 19h30

Les samedis : 9 - 12 h / 15 - 19 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h - 12 h

Merci à Christophe, Delphine, Arthur, Jules, Joëlle, Yves, Sylvie, Martine, Bruno, Annie, Catherine, Dédée, Freddie, Sophie, Marie-Thérèse et Alain qui ont donné de leur temps samedi 21 mai pour le fleurissement de la commune en compagnie des conseillers.



A partir du 11 juin, le club Flasback s'installe à Bouclans sur la place après la déchèterie.

« Depuis 1986 avec l'entreprise HDS, le Flashback fait danser la Franche-Comté en proposant quelques chose de différent des boites de nuit ; un lieu pour faire la fête le samedi soir. Pas de "tenue correcte exigée", pas de carré VIP, pas de distinction entre chacun de nos clients. Tout le monde est le bienvenu pour faire la fête. »

La gendarmerie nous alerte !

"Madame E, 82 ans, demeurant Montfaucon, reçoit l'appel d'une personne qui se présente comme étant un militaire de la gendarmerie. Il lui affirme qu'elle est victime d'une fraude et qu'il a besoin des codes de validation des transactions pour stopper cette tentative. Elle fournit les codes et se rend compte plus tard que 2983,81 euros ont été débités de son compte.

Que s'est-il passé ?

Les codes fournis par madame E sont, en règle générale, des codes de validation d'achats réalisés sur internet. Le fait de fournir ces codes permet à l'escroc de contourner la protection à 2 facteurs d'authentification désormais nécessaire pour réaliser ce type d'achat.

Personne n'est censé vous demander de communiquer des codes reçus par SMS. Assurez-vous toujours de la bonne foi de votre interlocuteur quand bien même ce dernier se présenterait comme votre conseiller bancaire ou un membre des forces de l'ordre."

Inscriptions à l'école maternelle et primaire

Pour la première inscription à l'école de votre enfant, merci de vous présenter à la mairie.

Recensement

Enfin 16 ans ?

Tu es Français ou de double nationalité
Fais-toi recenser

Dans ta mairie
Avec tes pièces d'identité FR ET 2^{ème} nationalité

Ensuite, tu seras convoqué pour ta **Journée Défense et Citoyenneté** 8 à 12 mois plus tard

Où tu obtiendras ton **certificat de participation** indispensable pour ...

- Permis de conduire
- BAC / CAP
- Concours

Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon
Quartier Ruty - 64 rue Berosot - BP 567
25027 BESANCON CEDEX
csnj.besancon.fr | fct@intradef.gouv.fr
09 70 84 51 51

L'association des parents d'élèves

Le dimanche 15 mai, sous un magnifique soleil, l'APE du Verger des Enfants a organisé la marche de Bouclans. Cela faisait 4 ans qu'elle n'avait pas eu lieu en raison des conditions météorologiques et de l'épidémie de Covid.

Nous proposons 3 parcours (6, 12 et 18 km) et un jeu de piste comportant des énigmes sur le thème de la Fée Mirabelle. Cette manifestation a été une grande réussite, nous avons eu de nombreux retours très positifs autant sur l'organisation que sur les tracés. Nous avons accueilli environ 300 participants, dont plus de la moitié sur le jeu de piste que les enfants ont apprécié. Recommencer nos manifestations après 2 années d'inactivité était particulièrement important pour pouvoir continuer à soutenir financièrement les projets de l'école auxquels nous participons.



Cette journée n'aurait pas pu avoir lieu sans l'implication d'une toute nouvelle équipe au sein de l'association et surtout sans l'aide de nos précieux bénévoles : Carole, Victoria, Hélène, Virginie, Etienne, Vincent, Naim, Lilia, Léa, Elsa et Clélie ; un grand merci à eux.



Notre prochaine manifestation sera le vide grenier de Bouclans qui aura lieu cette année le 12 Juin et le 18 Septembre. Exposants, visiteurs et bénévoles, nous vous attendons tous très nombreux.



Les francas

Maely, Camille, Chloe, Sarah, Lili, Marina, Zelia et Nahel, 8 enfants des FRANCAS, ont eu la chance de participer à la 4^{ème} édition du projet Mix Music porté par les FRANCAS du Doubs avec le soutien de la CAF du Doubs.



Écrire une chanson, enregistrer en studio, monter sur scène, sortir un album : telles sont les étapes de Mix

Music. Pour ce projet ils ont été accompagnés de Ludivine Faivre « La Lue » une artiste Franc-comtoise. Les artistes en herbe ont écrit « les animaux sauveurs ». Ils ont eu la chance de se produire sur la scène de la Rodia le 18 mai devant une salle remplie d'un public conquis. Les enfants garderont de ce projet un souvenir extraordinaire (mot inventé par les enfants pour la chanson).



Don du sang



Collecte de sang à Bouclans le 8 juin 2021

Nous comptons sur vous. Merci de donner votre sang, pour sauver des vies. Un don de sang = 3 vies sauvées

Vous êtes français et vous avez 16 ans ? Pensez au recensement citoyen !

Tous les jeunes Français doivent participer à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**. Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusés.
Alors, faites-vous recenser sans tarder !



*L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !*



LES ÉTAPES

Entre 16 ans et 16 ans + 3 mois	Faites-vous recenser en mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité française (et autres nationalités éventuellement), ainsi que du livret de famille. Communiquez vos N° de téléphone et adresse méI, afin de faciliter nos échanges.
4 mois après votre recensement (délai à respecter)	Depuis un ordinateur uniquement, vous pouvez si vous le souhaitez, créer votre compte sur www.majdc.fr * en utilisant l'adresse méI renseignée lors du recensement. Ce compte vous permettra de contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon quatre mois après votre recensement, de télécharger votre convocation et d'être guidé jusqu'au site JDC.
8 à 12 mois après le recensement en mairie	Vous êtes convoqué à votre JDC, par voie postale ou via www.majdc.fr . Vous participez à la JDC, et y recevez votre certificat de participation
<p><u>Conservez toujours les originaux de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Votre attestation de recensement ■ Votre certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC) 	

JUSTIFICATIFS EXIGÉS :

Avant
18 ans



POUR LES EXAMENS ET CONCOURS

Après
18 ans



Dès
17 ans



PERMIS DE CONDUIRE

Renseignements et contacts :

Centre du service national et de la Jeunesse - Besançon (pour les départements 25,39,70,90)
Tél 09 70 84 51 51 - csnj-besancon.trait.fct@intradef.gouv.fr

Dès 6 ans

STAGES ETE

Débutant ou perfectionnement

1 cours par jour pendant 15 jours (hors week-end et jours fériés)

- Du 11 au 22 Juillet
- Du 25 Juillet au 5 Août
- Du 8 au 19 Août
- Du 22 au 26 Août mini stage (65€)

Inscription à l'accueil de la piscine ou par téléphone au 03.81.40.03.88 durant les heures d'ouverture au public

Horaires

Lundi mardi jeudi vendredi
10h-10h45 ou 11h-11h45

Mercredi 13h-13h45 ou 14h-14h45

80€ le stage

LE COMITÉ DES FÊTES DE BOUCLANS

EN PARTENARIAT AVEC LES JEUNES SAPEURS POMPIERS

ET PASCAL ANIM

ORGANISE LA

Fête de la musique



LE VENDREDI 24 JUN 2022

À PARTIR DE 20H30

À L'ESPACE CULTUREL DE BOUCLANS

Entrée Gratuite!

Animation
PASCAL ANIM !

PETITE RESTAURATION
JEUNES SAPEURS POMPIERS



BUVETTE
COMITÉ DES FÊTES



L'ANNUELLE

FESTIVAL D'ARTS DE RUE À LA CAMPAGNE

10-11-12 JUIN 2022

À DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS ET CHAMPLIVE

Buvette
Spectacles
CHAPITEAU
Stand asso

Pass week-end 15€ - 10€ - Gratuit // Foodtrucks et buvette sur place
Contacts - artistesalacampagne@gmail.com • 07.82.81.96.34 • https://www.artistesalacampagne.fr

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
Doubs le Département
Doubs Saumois Communauté de communes
CHAMPLIVE
DAMMARTIN-LES-TEMPLIERS
BALTHAZARD
LE MARCHÉ

Association des parents d'élèves

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU VERGER DES ENFANTS ORGANISE

À BOUCLANS

UN VIDE GRENIER

LE 12 JUIN 2022

À L'ESPACE CULTUREL

EMPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR OU EN SALLE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Renseignements et retrait des dossiers d'inscription du 1er Mai au 2 Juin 2022 :
apebouclans@yahoo.fr
06.70.65.50.63 à partir de 18h30

Possibilité de se restaurer sur place :
Buvette Snack

Repas uniquement sur réservations avant le 2 Juin

L'Association se réserve le droit d'annuler la manifestation en fonction des conditions météorologiques et situation sanitaire.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique